

Communiqué de presse

Aux représentant-e-s des médias

23 février 2022

Une stratégie climat indispensable et ambitieuse

Engagée depuis plusieurs années en matière de transition écologique, la Ville de Genève franchit aujourd’hui une nouvelle étape avec l’adoption d’une stratégie climat constituée de 30 objectifs et de 78 mesures répartis en 9 axes stratégiques. Elle vise ainsi à devenir une ville décarbonée tout en améliorant la qualité de vie de ses habitant-e-s.

Une nécessité d’agir

La Ville de Genève a déclaré en février 2020 l’urgence climatique et adopté deux objectifs :

- diminution de 60% des émissions de gaz à effet de serre d’ici à 2030 (mise en œuvre de l’Accord de Paris) ;
- neutralité carbone en 2050.

En avril 2021, la Ville a pris une série de mesures rapides à mettre en place afin de réduire son empreinte carbone. L’adoption de cette stratégie climat marque, pour la Ville de Genève, une nouvelle étape de son action en intégrant les objectifs climatiques à l’ensemble de ses politiques publiques.

Un véritable projet de société

La stratégie climat de la Ville implique un changement profond de paradigme. En effet, limiter drastiquement les émissions de CO2 nécessite de revoir en profondeur les manières de se déplacer, de consommer ou encore de travailler.

Innovante dans son positionnement, la stratégie climat vise non seulement la réduction des émissions de carbone directes sur son territoire, mais aussi les émissions indirectes générées à l’étranger pour fabriquer ou consommer des produits utilisés dans la commune. Elle est également ambitieuse dans sa mise en œuvre, car elle pointe l’urgence d’agir à tous les niveaux : écologique, social et économique avec l’idée d’établir une société décarbonée, mais aussi une ville plus solidaire, plus saine et apaisée.

Toutes les politiques publiques, tous les projets et prestations, toutes les décisions politiques, administratives et financières seront ainsi repensés à l’aune de la transition écologique. Cette stratégie a pour ambition de devenir un outil structurant l’ensemble du travail de l’administration, en lui indiquant un cap et des objectifs clairs à atteindre.

Des mesures clés pour réaliser l'indispensable transition

Pour atteindre cet objectif, le Conseil administratif s'est fondé sur le Plan climat cantonal (PCC), en l'adaptant aux compétences, missions et spécificités de la municipalité.

Sur cette base, il a adopté 30 objectifs et 78 mesures, répartis en 9 axes stratégiques : consommation de biens et services, énergie et bâtiments, mobilité, aménagement du territoire, santé et protection de la population, biodiversité et milieux naturels, mobilisation de la population, place financière et exemplarité de l'administration.

Parmi les mesures phares, il y a notamment la désimperméabilisation soutenue du domaine public, à hauteur de 10'000 m² par an, l'augmentation de l'espace public dédié à la mobilité active, à la végétalisation et aux usages récréatifs en réduisant les places de stationnement dans l'hypercentre, la multiplication par quatre de la surface de toitures végétalisées sur les bâtiments du patrimoine municipal, ou encore la priorisation de la réduction des îlots de chaleur dans certains quartiers afin de diminuer les inégalités socio-économiques face au réchauffement climatique.

La prochaine étape consistera à développer, cette année encore, une stratégie financière ainsi que des indicateurs permettant de suivre et mesurer l'atteinte des objectifs.

Pour réaliser ce projet de société, le Conseil administratif s'engage à tout mettre en œuvre pour accompagner ces changements et à actionner tous les leviers à sa disposition afin de gagner l'adhésion de chacun et chacune au projet d'une société inclusive, résiliente et sobre.

La stratégie climat est disponible sur le site de la Ville de Genève :
www.geneve.ch/strategie-climat

Contact

M. Philippe d'Espine, chargé de l'information du Conseil administratif
079 372 84 59 – philippe.despine@ville-ge.ch